

Pour des jumelages gagnant-gagnant

FR

Les deuxièmes assises de la coopération décentralisée franco-béninoise se sont tenues, les vendredi 4 et samedi 5 novembre derniers à Cotonou. Les collectivités territoriales du Bénin et de la France militent pour des jumelages tournés vers le développement local.

Par Gnona AFANGBEDJI

La coopération décentralisée entre les communes du Bénin et de la France a encore de beaux jours devant elle. Les délégués aux deuxièmes assises de la coopération décentralisée franco-béninoise ont relevé des avancées dans le partenariat entre les collectivités territoriales des deux pays et tracé de nouveaux sillons de raffermissement, à l'aune des enjeux de développement local. Les participants se sont penchés sur trois grandes thématiques à savoir, travailler ensemble pour des services de proximité plus efficaces, coopérer afin de mieux gérer les ressources, impliquer les acteurs économiques et les populations dans le développement territorial.

Si Créteil était la première ville française à nouer une relation de partenariat avec la ville de Cotonou en 1986, l'avènement de la décentralisation a boosté le processus de jumelage entre

communes béninoises et françaises. On dénote aujourd'hui une cinquantaine de partenariats conclus qui migrent des simples rapports de solidarité et de partage vers de véritables coopérations économiques. « Il y a effectivement une désaffection des projets de solidarité au profit des partenariats économiques. La demande béninoise est très forte et nous sommes convaincus que c'est au niveau local que se trouvent la plupart des réponses au développement », souligne Bertrand Fort, délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales au ministère français des Affaires étrangères. A l'en croire, trente-quatre projets d'un montant global de 1,2 million d'euros, soit 800 millions de francs CFA

ont été financés à travers les jumelages au Bénin entre 2010 et 2016. Il soutient que des projets concernant l'environnement, l'accès à l'eau, la gestion des déchets, l'énergie soutenue par des mécanismes de financements innovants, témoignent du changement de paradigme qui s'opère en douceur au niveau de la coopération décentralisée entre le Bénin et la France. Rose-Marie Saint Germs Akar, présidente du Groupe Pays-Bé-nin de Cités Unies France (Cuf) appuie que de nouvelles thématiques meublent la coopération décentralisée, en l'occurrence l'avenir de la jeunesse et les changements climatiques. Elle défend l'urgence d'agir en prenant conscience des mutations et en développant le partenariat

autour des intérêts communs, loin des clichés nord-sud.

Repenser le modèle de coopération I

« Le développement de l'Afrique passera forcément par les collectivités territoriales. Nous sommes convaincus que la condition de la durabilité des projets décentralisés passera par l'engagement citoyen des jeunes », soutient Bernard Lesterlin, député de l'Allier, président du Groupe d'amitié parlementaire France-Bénin. Il pense que les menaces auxquelles nos pays sont exposés, en l'occurrence la désintégration de la cohésion nationale et le terrorisme exigent que les communes deviennent des points d'ancrage de toute initiative pour sortir la jeunesse de la désespérance. Il insiste sur l'apprentissage du vivre ensemble et estime qu'il est grand temps que la réciprocity devienne la norme dans la coopération décentralisée. Luc Atropkpo, président de l'Association des communes du Bénin affirme que la coopération avec les collectivités territoriales françaises n'est pas du tourisme politique. « Elle va au-delà de délégations d'élus, de missions d'identification peu productives. C'est une relation solide, appelée à promouvoir la même confiance dans le progrès », assure-t-il. Pour autant, le maire

de Bohicon évoque la nécessité de repenser le modèle de coopération afin qu'elle soit comprise par les collectivités territoriales béninoises moins comme un phénomène de mode qu'une réelle opportunité de partenariat gagnant-gagnant. Pour William Comlan, directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères, les coopérations décentralisées inactives méritent d'être remises en lumière tout en consolidant les partenariats établis.

« La coopération décentralisée n'est plus une coopération classique, un bailleur traditionnel, mais c'est avant tout une histoire d'amitié sincère, d'échanges entre hommes et femmes, une coopération de territoire à territoire, un partenariat entre élus qui partagent les mêmes valeurs, et une coopération technique de proximité », déclare Barnabé Dassigli, ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale. Il affirme que les collectivités territoriales, qu'elles soient béninoises ou françaises, ont leur partition à jouer dans la politique d'action internationale. Pour le ministre, la mise en œuvre des recommandations des deuxièmes assises offrira un nouveau départ pour la coopération décentralisée déjà féconde entre les collectivités territoriales du Bénin et de la France ■



Ph: J. AMOUZOUNI